

Québec, le 14 mai 2020

PAR COURRIEL

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage 835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Lettre ouverte au Premier Ministre du Québec

Objet : La mobilisation et la concertation en développement social à travers le Québec, des outils essentiels pour une relance réussie sur les plans social, économique et environnemental.

Monsieur le Premier Ministre,

Le Réseau québécois de développement social (RQDS) tient à vous féliciter, ainsi que votre équipe, pour une gestion de crise remarquable. Notre gouvernement fait face à une situation extrêmement complexe pour laquelle il n'existe aucun mode d'emploi. Votre leadership, votre pragmatisme et votre dynamisme en cette crise sanitaire hors du commun font preuve d'un grand décideur ayant à cœur la santé et le bien-être des Québécoises et des Québécois.

Nous reconnaissons que cette situation exceptionnelle demande de prendre des décisions difficiles rapidement tout en tenant compte de l'ampleur des répercussions que celles-ci peuvent avoir dans la vie des citoyens. Les mesures que vous mettez de l'avant visent manifestement à réduire les impacts sur l'ensemble de nos communautés et, particulièrement, sur les personnes les plus vulnérables de la société. Il ne fait aucun doute que la gestion d'une situation de cette ampleur peut occasionner des erreurs, des faux-pas qui se doivent d'être corrigés en cours de route. Nous sommes conscients que le contexte du déconfinement amènera, sans conteste, des ajustements qu'il est difficile à prévoir à ce moment-ci.

Au-delà de la noirceur qui sévit, nous constatons une lumière qui s'appelle **Solidarité**. Nous nous réjouissons de la multitude d'initiatives collectives qui émergent dans les communautés locales et régionales pour soutenir la population et répondre aux besoins des plus précaires.

La presse publiait le 26 avril dernier un texte de madame Nassera Touatiⁱ, directrice scientifique de l'équipe de recherche sur la gouvernance et l'articulation des réseaux de solidarité (ENAP). Cette chercheuse qualifie la crise

que nous vivons actuellement, non pas uniquement de sanitaire et d'économique, mais aussi comme une crise sociale. À l'instar de Mme Touati, nous croyons que « *la collaboration entre [tous les] acteurs concernés est un ingrédient essentiel à la réponse aux besoins complexes des populations vulnérables* ». À notre avis, le plan de relance du Québec doit inclure le social, un vecteur important pour le développement des communautés. Il est plus que jamais nécessaire de mettre en place des incitatifs qui invitent au renforcement du travail ensemble, à sortir du travail en silos et à repenser la place du social au sein de notre économie.

Quand nous jetons un regard sur ce qui se passe actuellement sur les territoires au Québec, un consensus émerge : là où existe une concertation intersectorielle en développement social, bien organisée et ancrée sur son territoire, les cellules de crise et les actions se sont mises en place rapidement et efficacement. Ces régions font preuve de résilience. Elles misent sur de nouvelles formes de gouvernance, renforcent les collaborations entre les secteurs, posent des actions innovantes; bref, ces régions mettent à contribution les savoir et savoir-faire collectifs.

Depuis plus de 20 ans, des démarches régionales et territoriales de développement social - qui regroupent des représentants des secteurs public, institutionnel, communautaire, municipal, privé, philanthropique et des citoyens - ont développé une expertise et des pratiques de collaboration pour répondre aux besoins spécifiques à chaque territoire. Toujours selon Mme Touati, « *les réseaux locaux d'action collective devront donc faire partie de la solution* ». Il devient, selon nous, primordial de reconnaître et de supporter encore davantage ces concertations intersectorielles. Il y a là non seulement un souci de pertinence, mais aussi et surtout, une réelle recherche d'efficacité.

Nous espérons, monsieur le Premier ministre, que cette lettre servira à vous faire connaître davantage le réseau des concertations intersectorielles de développement social (RQDS). À titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement social, nous réitérons notre volonté de collaborer avec notre gouvernement pour qu'il se dote d'orientations claires en matière de développement social. Nous aspirons à faire partie des réflexions de votre équipe pour le plan de relance à venir et souhaitons que vous acceptiez notre collaboration pour un Québec innovant en matière de développement social. Vous en conviendrez, c'est une coresponsabilité collective.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Chantal Lalonde
Présidente



Monique Côté
Directrice générale

CC : M. Jean Boulet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Mme. Danielle McCann, Ministre de la Santé et des Services Sociaux
Mme. Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
M. Yves Ouellet, Secrétaire général et greffier du Conseil exécutif

PJ : Annexes - Exemples de réalisations dans le cadre de la Covid-19 et liste des membres du RQDS

ⁱ Référence : https://plus.lapresse.ca/screens/dd774dc8-adc8-4589-a0c2-84a9675e509a_7C_0.html

